

Professions et lieux de travail

Infirmier / infirmière (autorisé)

Sur cette page

[Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?](#)

[En peu de mots, que font les infirmiers / infirmières autorisés?](#)

[Quels sont quelques-uns des risques pour la santé et la sécurité des infirmiers / infirmières autorisés?](#)

[Y a-t-il des effets à long terme rattachés au métier d'infirmier / infirmière?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?](#)

[Quelles sont quelques-unes des méthodes sécuritaires de travail générales qu'il faut connaître?](#)

[Où peut-on obtenir de plus amples renseignements?](#)

Que faut-il savoir avant de lire de l'information sur cette profession?

Le présent document résume les principales fonctions d'un infirmier / infirmière et les problèmes courants auxquels il doit faire face. Les infirmiers / infirmières peuvent travailler dans une grande variété de milieux de soins de santé ou de lieux de travail. Les tâches d'un infirmier / infirmière (autorisé, auxiliaire, aide par rapport aux autres types de soins infirmiers) peuvent varier selon l'endroit où on habite.

Étant donné que chaque lieu de travail est unique, il est impossible de prévoir tous les risques auxquels le personnel infirmier peut être exposé. Ce document présente les principales fonctions que la plupart des infirmiers / infirmières accomplissent dans un hôpital.

En peu de mots, que font les infirmiers / infirmières autorisés?

Voici les principales fonctions d'un infirmier / infirmière autorisé :

- Évaluer, planifier, mettre en œuvre les soins à apporter à un patient en collaboration avec d'autres membres de l'équipe soignante.

- Administrer les médicaments et les traitements prescrits par un médecin.
- Surveiller, noter et signaler les symptômes ou les changements qui surviennent dans l'état de santé d'un patient.
- Utiliser des techniques appropriées pour changer les pansements, pour circonscrire les infections, etc.
- Utiliser ou surveiller des équipements médicaux.
- Aider les médecins lors des interventions chirurgicales et autres actes médicaux.
- Superviser les infirmiers / infirmières auxiliaires et le personnel infirmier.
- Éduquer les personnes et les familles en matière de santé et de sécurité.
- Nettoyer ou désinfecter les lits et les chambres des patients.

Certains infirmiers / infirmières se spécialisent dans d'autres domaines, comme la santé en milieu de travail ou la santé publique. Les infirmiers / infirmières en santé du travail offrent des programmes d'éducation en matière de santé et de soins aux employés des entreprises ou du secteur privé, alors que les infirmiers / infirmières de la santé publique officient dans les ministères de la santé ou visitent les patients à leur domicile.

Quels sont quelques-uns des risques pour la santé et la sécurité des infirmiers / infirmières autorisés?

Les risques appartiennent habituellement à l'une des six catégories énumérées ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, sur les moyens de prévention ou sur la manière de travailler en toute sécurité avec un produit chimique ou un matériau, cliquer sur les liens, s'il y a lieu.

Risques biologiques

Les infirmiers / infirmières peuvent être exposés à des maladies contagieuses ou infectieuses, y compris des maladies transmissibles par voie aérienne (la [tuberculose](#) p. ex.), par le sang, telles que le [SIDA](#) et [l'hépatite B](#), [l'hépatite C](#), ainsi que la transmission directement par les mains (p. ex. [Clostridium difficile](#)). Ils sont aussi exposés à des organismes offrant une [résistance multiple aux médicaments](#) comme la [tuberculose multirésistante \(TB-MR\)](#) et le [staphylococcus aureus résistant à la méthicilline \(SARM\)](#), entre autres.

Le personnel infirmier risque également d'être exposé à de nouveaux virus, comme le [coronavirus \(COVID-19\)](#), le [SRAS](#), etc.

En raison de la nécessité de [se laver les mains](#) fréquemment, des problèmes cutanés, tels que les [dermatites](#), peuvent apparaître.

Les maladies liées aux [blessures par piqûres d'aiguilles](#) peuvent également poser un problème.

Risques chimiques

Dans un environnement hospitalier, les risques chimiques auxquels sont soumis les infirmiers / infirmières peuvent inclure :

- divers produits chimiques utilisés à des fins d'entretien général, de désinfection et de stérilisation
- des gaz anesthésiques ainsi que des [gaz anesthésiques résiduels](#)
- du [latex](#) (gants et équipement)
- autres [substances](#), [gaz comprimés](#), produits pharmaceutiques et médicaments, notamment les opioïdes et les médicaments cytotoxiques (antinéoplasiques)

Risques ergonomiques

Il existe beaucoup de situations où le travail exige une grande force, des mouvements répétitifs, des postures contraignantes et des activités prolongées. En voici des exemples :

- Marcher ou [travailler debout](#) pendant de longues périodes.
- [Soulever](#).
- Exercer des efforts excessifs (atteindre, transporter, etc.).

Risques physiques

Les risques physiques aux infirmiers / infirmières peuvent inclure :

- des rayonnements provenant des [rayons X](#) et des isotopes radioactifs
- des [lasers](#)

Risques liés à la sécurité

Dans un hôpital, diverses situations font en sorte que toute sorte d'équipements peuvent se trouver dans différents endroits, des liquides répandus sur le sol par exemple, etc. Les principaux risques liés à ces situations sont les risques de [glissades, de trébuchements et de chutes](#). Il y a enfin les risques de chutes d'objets sur le personnel.

Les infirmiers / infirmières peuvent aussi être exposés aux brûlures ou à l'ébouillantage causés par le matériel de stérilisation très chaud de même qu'aux coupures et aux lacérations que peuvent infliger des les objets tranchants.

Risques psychologiques

Les infirmiers / infirmières subissent fréquemment différentes formes de [violence en milieu de travail](#), notamment lorsqu'ils [travaillent seuls](#) ou encore lorsqu'ils [sont seuls auprès d'un malade](#).

Être responsable d'administrer les soins, d'intervenir en cas d'urgence et de prendre certaines décisions lorsque personne d'autre n'est présent peut augmenter le [stress](#) que ressentent certaines personnes.

Être confronté à de graves événements traumatisants (ou aux conséquences de ceux-ci) constitue une autre source de stress. Dans la plupart des services d'intervention en cas d'urgence, à de longues périodes de calme ou d'activités routinières succèdent brusquement de longues périodes de [stress](#) ou d'activités intenses. Toutefois, il est important de rappeler les aspects positifs du travail d'infirmier / d'infirmière. C'est une profession très respectée et très valorisée dans la communauté, qui de plus suscite habituellement un grand sentiment d'appartenance.

La plupart des infirmiers / infirmières autorisés [travaillent en rotation](#) ou selon des [horaires de journées prolongées](#), ce qui peut causer de la [fatigue](#) ou avoir des effets sur la santé.

Toutefois, il est important de souligner les aspects positifs d'être infirmier / infirmière autorisé. C'est une profession très respectée et très valorisée dans la communauté. De plus, il y a habituellement un fort sentiment d'appartenance à l'équipe.

Y a-t-il des effets à long terme rattachés au métier d'infirmier / infirmière?

Une exposition prolongée à des produits chimiques peut affecter plusieurs organes cibles, y compris les systèmes respiratoire, neurologique, reproductif, dermique et hématopoïétique. L'oxyde d'éthylène, par exemple, a été classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme un agent cancérigène pour les humains (groupe 1).

Il peut y avoir d'autres effets à long terme sur la santé, notamment les suivants :

- effets néfastes imputables à une exposition à long terme à des produits chimiques, comme des médicaments (médicament cytotoxique, p. ex.), des agents de stérilisation (glutaraldéhyde, p. ex.) et des gaz anesthésiques
- fatigue
- [douleurs lombaires](#)

- maladies, comme la tuberculose et l'hépatite B et C
- irritation infectieuse de la peau et dermatoses dues à l'utilisation fréquente de savons, de détergents et de désinfectants
- [allergie au latex](#)

(Source : « [Nurse, general \(institutional\)](#) » (en anglais seulement), International Hazard Datasheets on Occupations, Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail (CIS))

Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?

- Se laver les mains, suivre les [pratiques courantes](#), ainsi que d'autres mesures sont extrêmement importants pour prévenir les infections. S'assurer d'utiliser un hydratant pour éviter d'avoir la peau des mains sèche.
- Apprendre les techniques visant à éviter les [blessures par piqûre d'aiguille](#).
- Toujours utiliser l'équipement de protection individuelle ([ÉPI](#)) et les autres protections appropriées à la tâche. Dans certains cas, les gants en latex ne conviendront pas (nettoyage avec certains produits chimiques, p. ex.).
- Porter des [chaussures](#) appropriées (pour marcher/se tenir debout, et assurer une protection contre les objets qui tombent).
- Apprendre les techniques sécuritaires de levage des patients – établir un [programme de déplacement sécuritaire du patient](#).
- Si un travail exige d'adopter une posture contraignante (p. ex. mains au-dessus du niveau des épaules), s'assurer de prendre des pauses fréquemment.
- Suivre un cycle de [quarts de travail](#) recommandé et connaître les risques associés au travail par quart.
- Prendre des mesures pour encourager de meilleures habitudes de sommeil, y compris de « bonnes » habitudes alimentaires qui favorisent le sommeil.
- Envisager d'offrir une rencontre ou un débriefage après un événement critique pour aider à réduire les conséquences du [stress](#) occasionné.
- Demander à la direction d'élaborer une marche à suivre visant à assurer la sécurité des personnes qui travaillent seules ou de mettre en place des marches à suivre éliminant le travail en solitaire.
- S'assurer que les couloirs et les passages ne sont pas encombrés.
- Installer et assurer une ventilation adéquate de la zone de travail.

- Maintenir les niveaux de rayonnement le plus bas possible et porter un dosimètre, comme le recommande le responsable de la radioprotection ou l'autorité compétente.
- Si le travail a lieu dans un service de médecine nucléaire ou exige de travailler auprès de patients traités ou évalués dans un tel service, le personnel infirmier doit recevoir une formation appropriée afin de prévenir ou de maîtriser les risques liés aux sources de rayonnement.

Quelles sont quelques-unes des méthodes sécuritaires de travail générales qu'il faut connaître?

- les risques associés aux maladies transmissibles par le sang ([SIDA](#), hépatite [B](#) et [C](#), p. ex.)
- les techniques de [lavage des mains](#)
- les [pratiques courantes](#)
- le choix, l'utilisation, l'entretien et l'entreposage approprié des [ÉPI](#), s'il y a lieu
- le choix de [chaussures de protection](#) et [d'appareil respiratoire](#)
- les techniques de [déplacement sécuritaire des patients](#)
- les précautions pour prévenir les [blessures par piqûres d'aiguilles](#)
- les techniques de [manutention manuelle des matériaux](#) (soulever)
- les renseignements sur le [travail en rotation](#)
- les renseignements sur la [fatigue](#)
- les renseignements sur la [violence](#) (information générale)
- la manière de [travailler en isolement](#) (information générale) et le [travail en isolement auprès des patients](#)
- la manière de travailler en toute sécurité avec des [gaz comprimés](#)

Tous les travailleurs doivent :

- Respecter les règles de sécurité de l'entreprise.
- Connaître le [SIMDUT](#) et les [FDS](#).
- Connaître la procédure à suivre pour [signaler les risques](#).
- Suivre des méthodes d'[entretien](#) appropriées.

Où peut-on obtenir de plus amples renseignements?

Vu la très grande diversité des situations, activités et matériaux rencontrés par les infirmiers / infirmières, ce document ne pouvait pas aborder tous les cas possibles.

REMARQUE : En cas de problèmes de santé, consulter son médecin ou un professionnel de la santé.

Pour toute question ou problème concernant son propre lieu de travail, il est possible de s'adresser :

- au représentant du comité de santé et de sécurité au travail
- au syndicat
- au département de la sécurité
- au superviseur ou au gestionnaire
- votre association professionnelle
- à la bibliothèque du quartier
- au [ministère local responsable de la santé et de la sécurité](#)

De l'information générale est disponible dans la section Réponses SST de notre site Web ou par l'entremise du [Service de renseignements](#) de personne-à-personne du CCHST.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2020-05-21

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.